

Journal *with*   
**Le Stéphanois**

Janvier 2025 - Vol. 47 - N°01

Saint-Étienne-des-Grès

819 299-3858 - info@lestephanois.ca - www.lestephanois.ca



**Noël du coeur**  
*en page 21*



**Viactive**  
*en page 26*



**Qui suis-je?**  
*en page 18*

**Bonne année 2025!**

# Organismes

|                                      |                                      |              |
|--------------------------------------|--------------------------------------|--------------|
| AFÉAS St-Étienne-des-Grès            | Louise Boumival-Grenier              | 535-2564     |
| AFÉAS St-Thomas-de-Caxton            | Thérèse Lesieur                      | 376-0770     |
| Âge d'Or Saint-Étienne               | Denis St-Pierre, président           | 384-7884     |
| Âge d'Or Saint-Thomas                | Liette Lamy                          | 296-3285     |
| Al-anon                              | Salle communautaire lundi            | 20 h         |
| Baseball mineur                      | Marcelyn Ricard                      | 609-1669     |
| Centre d'éducation populaire         | Claudia Boisvert                     | 299-3859     |
| Centre de la petite enfance          | Marie-France Hamel                   | 844-270-5055 |
| Chorale                              | Gérard Bourassa                      | 535-9820     |
| Club Optimiste                       |                                      | 609-5580     |
| Comité pers. seules et malades       | CAB Laviolette                       | 378-6050     |
| Coop-santé Les Grès                  | Danielle Carbonneau                  | 695-1025     |
| Croix-rouge                          | Gilberte St-Pierre                   | 374-2774     |
| Développement et paix                | Caroline Young Grenier               | 535-6170     |
| École Ami-Joie-et-Des-Grès           | France Beaudry                       | 840-4322     |
| Équipe de Vie Communautaire (EVC)    | Andrée P. Bournival                  | 535-3506     |
| Eurêka recherche sauvetage           | Pierre Vallée                        | 535-7166     |
| Fondation services de santé Les Grès | José Estevan                         | 535-3035     |
| Le Stéphanois (journal)              | Amina Chaffai                        | 299-3858     |
| Ligue de quilles                     | Diane Désaulniers                    | 535-7197     |
| Ligue de balle amicale               | Steeve Blais                         | 535-9154     |
| Marguilliers Saint-Étienne           | Guy Lebrun                           | 535-2411     |
| Mouvement Scout                      |                                      | 299-3832     |
| Noël du pauvre                       | Andrée B. Plourde                    | 535-3506     |
| O.M.Habitation                       |                                      | 378-5438     |
| Ouvroir                              | Valérie Hamel                        | 697-8395     |
| Paroisses catholiques                | Paroisse de Notre-Dame-de-l'Alliance | 655-0190     |
|                                      | Saint-Étienne-des-Grès               | 535-3116     |
|                                      | Saint-Thomas-de-Caxton               | 296-3875     |
|                                      | Ligne d'intervention                 | 379-9238     |
|                                      | Ligne Jeunesse                       | 691-0818     |
|                                      | Denyse Lampron                       | 535-3174     |
| Prévention suicide                   |                                      | 371-7583     |
| Rosaire mensuel (comité marial)      | Ghislain Dupont                      | 299-3832     |
| Service des loisirs                  | Marc Pilon                           | Poste 3219   |
| Soccer                               |                                      | 873-307-3146 |
| Société d'histoire Saint-Étienne     | René Duplessis                       | 840-8435     |
| Société St-Jean-Baptiste             | Gilles Isabelle                      | 535-7166     |
| Taekwon-do                           | Danielle Pelissier                   | 535-2452     |
| Viactive Stéphanoise                 | Lise Phaneuf                         | 911          |
| Urgence                              |                                      | 811          |
| Info-santé                           |                                      |              |

## - DATE DE TOMBÉE -

TEXTES ET ANNONCES AU PLUS TARD LE 7 DU MOIS  
Soit en les expédiant à l'adresse suivante :  
Le Stéphanois, CP. 282, Saint-Étienne-des-Grès, GOX 2P0  
Soit par courriel : [info@lestephanois.ca](mailto:info@lestephanois.ca)

### Abonnement annuel par la poste : 42 \$

Publicité payable avec la commande

| Tarifs 2025   | Année    | 6 mois | 1 mois |
|---|----------|--------|--------|
| <b>1 page</b><br>193mm x 254mm                        | 1 235 \$ | 825 \$ | 185 \$ |
| <b>½ page</b><br>193mm x 125mm                        | 755 \$   | 500 \$ | 110 \$ |
| <b>⅓ page</b><br>193mm x 83mm                         | 530 \$   | 350 \$ | 80 \$  |
| <b>¼ page</b><br>H : 193mm x 63mm<br>V : 95mm x 130mm | 430 \$   | 290 \$ | 65 \$  |
| <b>Carte d'affaires</b><br>95mm x 50mm                | 285 \$   | 195 \$ | 45 \$  |

Tout changement demandé dans une publicité sera sujet à des frais supplémentaires déterminés selon la complexité du changement demandé

# Annonces annuels

**ARPEUTEUR-GÉOMÈTRE**  
**DMT arpenteurs-géomètres inc.,**  
Martin Durocher,  
538-2515 (bureau Shawinigan)  
Antoine-Olivier Trudel,  
379-8081 (bureau Trois-Rivières)

**Julien Brodeur,**  
374-2431, poste 226  
448-2299, cellulaire

**CHIROPRA TIQUE**  
**Audrey Corriveau,**  
535-9148

**CONSTRUCTION**  
**Maçonnerie Cartier inc.,**  
694-4593

**DENTISTE**  
**Marie-Claude Bonin,**  
535-6868

**DÉP ANNEUR**  
**Dépanneur Crevier,**  
535-9137

**DÉPUTÉ**  
**Yves Perron,**  
228-1210

**Simon Allaire,**  
Poste 3214

**ÉBÉNISTERIE**  
**Design Max,**  
244-2364

**ÉLECTROMÉNAGERS**  
**BR Service électroménagers,**  
819 376-0559 (magasin et atelier)  
819 374-1147 (service à domicile)

**ÉPICERIE**  
**Marché Bonichois,**  
535-3115

**FERME**  
**Ferme Éthier,**  
376-8062

**FOSSÉS SEPTIQUES**  
**Claude Grenier,**  
535-7100

**Test-Eau-Sol,**  
840-6777

**GARAGE**  
**JM Grenier auto,**  
535-2067

**IMMOBILIER**  
**Remax Nancy Aubry,**  
373-7140

**Patrick Lynch,**  
699-8882

**MÉDECINS**  
**Clinique médicale Les Grès,**  
535-6512

**MUNICIPALITÉ**  
**Hôtel de ville,**  
299-3832

**NOTAIRE**  
**Clermont Julie,**  
535-5513

**PHARMACIE**  
**Daniel Deschênes,**  
535-6500

**SERVICES FINANCIERS**  
**Desjardins Caisse de l'Ouest**  
**de la Mauricie,**  
535-2018

**TRANSPORT EXCAVATION**  
**Les Entreprises Steve Allard,**  
996-0920

**Rolland Bouchard,**  
535-2177

#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Amina Chaffai  
Vice-présidente : Julie Clermont  
Secrétaire : René-J. Lemire  
Trésorier : Claude Granger  
Administratrice : Olivier Desmarais  
Administrateur :  
Administrateur :

#### PRODUCTION

Coordination : Amina Chaffai - 299-3858  
Direction graphique : Olivier Desmarais  
Correction : Louise Lacroix  
Publicité, vente : Amina Chaffai  
Distribution : Georges Blais  
Webmestre et support informatique :  
Michel J. Côté | [info@lestephanois.ca](mailto:info@lestephanois.ca)

#### RÉDACTION

Comité :  
Amina Chaffai, Julie Clermont, René-J. Lemire  
Chroniqueurs :  
Denis Boisvert Amina Chaffai  
Julie Clermont René Grenier

Reporter : René Grenier - 299-3858



2 000 copies

Le Stéphanois inc., journal communautaire mensuel administré et conçu par des bénévoles, est distribué par la poste à tous les résidents de Saint-Étienne-des-Grès.

Dépôt légal :  
Bibliothèque nationale du Québec  
Bibliothèque nationale du Canada

Impression : Modoc

Infographie : Marie-Ève Magny

Journal membre de



Le Stéphanois reçoit le support de



**Collaborateurs(trices) au présent numéro :** Louise B. Germain, Odette Brûlé, Christiane Caron, François Doucet, Jean-René Duplessis, Guy Lebrun, Marie-Ève Magny, Nancy Mignault, Andrée P. Bournival, France Samson, Henriette St-Pierre, Nathalie Vallée



# Une résolution collective en 2025?

Ah, Selon plusieurs sources, les résolutions du Nouvel An existent depuis très longtemps. Il semblerait qu'au départ, c'était relié à des promesses faites aux Dieux (encore eux!) pour obtenir une meilleure récolte ou un peu plus de chance, en échange de dons ou d'un meilleur comportement.

Aujourd'hui, on l'associe à un engagement face à soi-même, à une opportunité de repartir à zéro. Toutefois, s'il y a une chose qui ne survit que très rarement au mois de janvier, c'est bien une résolution prise autour d'un apéro du 24 ou du 31 décembre. Ce sont des moments de grande euphorie où tout semble possible. « Moi, cette année, je vais devenir végétarien », « En 2025, fini la procrastination ». Ces déclarations sont souvent pleines de bonne volonté. Mais, au fond, on sait que ce ne sont que des vœux pieux. Pourquoi ces résolutions échouent-elles invariablement ? Est-ce parce qu'elles sont souvent basées sur des notions irréalistes? Vouloir arrêter de manger des sucreries du jour au lendemain après 30 ans de dépendance au chocolat? Un défi digne d'un marathon pour quelqu'un dont l'activité physique se limite à attraper la télécommande. Cibler un

petit objectif atteignable est un meilleur gage de succès. Par exemple prendre la résolution de réussir une recette du Stéphanois en 2025 ou de changer l'ampoule du garage brûlée depuis l'été 2022.

Pour ma part, je soupçonne qu'une des raisons de l'abandon hâtif des résolutions, c'est qu'elle n'implique que la personne qui la prend. Si un groupe s'y engageait, ce serait peut-être plus gênant de lâcher en plus d'être une de motivation, de persévérance; « ensemble, on va plus loin » dit-on.

J'ai envie, en ce début d'année, propice aux engagements, de vous proposer une expérience nouvelle : une résolution collective! Une intention commune pour nous donner une chance de la tenir, du moins au de-là du mois de janvier. J'ai beaucoup réfléchi à une idée qui ferait l'affaire de tout le monde. Confrontée à une question de taille : Que voulons-nous pour notre communauté? Je me suis résignée à proposer un engagement qui est à la portée de tous, grands et petits, forts et moins forts. J'ai pensé à l'amour, mais, c'est difficile d'aimer tout le monde, même en se forçant! J'ai fini par opter pour la Modé-

ration. La modération dans tout, consommation, vocabulaire, alimentation, ... Au milieu des bouleversements mondiaux, des avancées technologiques fulgurantes et des crises sociales, il semble que la modération pourrait être un souhait rassurant. C'est une valeur fondamentale à réintroduire dans notre quotidien. Ce principe, souvent mis à l'épreuve par les clivages politiques et sociaux des dernières années, pourrait être la clé pour avancer plus sereinement au cours de la prochaine année.

La modération n'est pas une invitation à l'indifférence ou à l'inaction. Il s'agit de trouver l'équilibre entre des extrêmes et de comprendre que l'excès, qu'il soit dans nos comportements, nos opinions ou nos attentes, n'apporte jamais de solutions durables. En politique, par exemple, la modération est un signe de sagesse, à une époque où les débats sont souvent polarisés et où les arguments sont parfois réduits à des slogans. Les opinions tranchées, exprimées rapidement et parfois sans réflexion, créent des murs invisibles qui divisent. La modération permet d'écouter, de comprendre, de dialoguer sans chercher à écraser l'autre. Elle invite à prendre du

recul et elle atténue les passions aveugles. La modération dans nos échanges et la tolérance face à nos différences sont les bases d'une communauté plus sereine et plus solidaire.

Bien sûr, il ne s'agit pas de tout accepter aveuglément. Il existe des valeurs fondamentales qui doivent être défendues, telles que le respect de la dignité humaine, l'égalité et la justice. Mais entre les extrêmes, là où les débats deviennent stériles, la modération est notre alliée pour construire des ponts au lieu de creuser des fossés.

Alors, engageons-nous ensemble dans cette voie, avec patience et ouverture, pour que l'année 2025 soit celle de la modération, de la tolérance et du respect.

Bonne année et bonne santé! ■

## - LE SOMMAIRE -

|                    |    |                              |    |                    |    |                            |    |
|--------------------|----|------------------------------|----|--------------------|----|----------------------------|----|
| ÉDITORIAL .....    | 3  | PAROISSE & COMMUNAUTÉS ..... | 13 | QUI SUIS-JE? ..... | 18 | CALENDRIER .....           | 27 |
| MUNICIPALITÉ ..... | 5  | PAROLES DE NOTAIRE .....     | 15 | ORGANISMES .....   | 21 | LES PETITES ANNONCES ..... | 27 |
| BIBLIOTHÈQUE ..... | 11 | CHRONIQUE GOURMANDE .....    | 16 | SPORT .....        | 25 |                            |    |

BONNE ANNÉE 2025  
à toute notre clientèle





# Mot de la mairesse

**B**onjour à tous, Tout d'abord, je veux revenir sur le dossier de la réfection de la route des Pins. Lors de la séance du mois de novembre dernier, le conseil a refusé le règlement d'emprunt. Nous avons retravaillé le dossier et des questions additionnelles ont été posées à l'ingénieur. Nous sommes en attente de réponses avant que la décision soit prise définitivement.

À la fin du mois de novembre, le comité de consultation en environnement a déposé un plan d'action au Conseil municipal. Le dossier sera consulté au début du mois de janvier et le retour sera fait au comité. Je veux d'ailleurs remercier Monsieur Jean-Daniel Belcourt qui termine son mandat le 31 décembre 2024, pour le travail et le temps investi dans ce comité. Ainsi, une place sera disponible au sein du comité. La municipalité recevra les candidatures au courriel suivant : [st-etienne-des-gres@mun-stedg.qc.ca](mailto:st-etienne-des-gres@mun-stedg.qc.ca).

En septembre dernier, Énercycle a déposé au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) l'avis de projet Phase 2 du lieu d'enfouissement technique (LET). Le projet a été présenté au Conseil municipal et, en septembre, une rencontre citoyenne a eu lieu au site d'enfouissement où les citoyens ont eu la chance de rencontrer les différents experts et de faire la visite du site.

Le site d'enfouissement est une composante intégrale du complexe environnemental d'Énercycle. Il permet de disposer de façon sécuritaire des matières résiduelles ultimes. Le lieu d'enfouissement actuel atteindra la capacité autorisée en 2031. La phase 2 du lieu d'enfouissement sera aménagée de façon progressive sur la durée de sa vie utile, soit une période estimée à environ 25 ans.

## La procédure d'évaluation environnementale

L'échéancier des démarches prévisionnel a été élaboré, afin que le projet soit autorisé pour le printemps 2028 pour une première phase de construction à l'été 2028.

Les principales étapes sont les suivantes :

- Dépôt de l'avis de projet : le 9 septembre 2024;
- Consultation publique portant sur les enjeux : Période : 29 octobre au 29 novembre 2024;
- Relevés de terrains et études techniques : Période : été 2024 à l'automne 2025; Durée : ± 18 mois;
- Réalisation de l'étude d'impact : Période : hiver 2025 à hiver 2026, dépôt prévu en mars 2026; Durée : ± 14 mois.

En 2025 et 2026, à cette étape et avant le dépôt de l'étude d'impact, Énercycle prévoit organiser des rencontres avec différentes

organisations du milieu ainsi qu'avec la communauté, afin de présenter le projet et d'entendre les préoccupations.

Un calendrier préliminaire sera déposé sur nos chaînes de communication. Les dates sont sujettes à changement selon l'évolution du dossier. Au fur et à mesure que les changements seront connus, vous en serez informés.

L'avis de projet est disponible à partir du site Internet du MELCCFP - Registre des évaluations environnementales.

[https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no\\_dossier=3211-23-097](https://www.ree.environnement.gouv.qc.ca/projet.asp?no_dossier=3211-23-097)

Sur un tout autre sujet, le 21 novembre dernier, j'ai assisté avec le comité d'embellissement au gala des Fleurons du Québec. Je veux féliciter le comité qui a travaillé très fort. Nous avons conservé nos 4 fleurons pour les 3 prochaines années. Dans la classification, 4 fleurons veulent dire excellent, nos embellissements horticoles sont remarquables dans la majorité des domaines.

Je veux aussi remercier les membres de la Société d'histoire pour leur initiative lors du jour du Souvenir du 11 novembre dernier. L'hommage rendu aux soldats Marchand et Racine a été chargé en émotions. À l'avenir, tous les 11 novembre, nous pourrions nous recueillir auprès du monument érigé en leur honneur.

Je veux aussi remercier Monsieur Benoit Gauthier qui a été

membre du comité consultatif d'urbanisme durant quatre ans et qui y a aussi agi à titre de président.

Pour la période du temps des Fêtes, prenez note que les bureaux de la municipalité seront fermés à partir du 20 décembre 2024 à midi et réouverts le 7 janvier 2025.

Pour celles et ceux qui ne pourront être avec nous pour le dépôt du budget, mes collègues se joignent à moi pour vous souhaiter de très joyeuses fêtes! ■

**Nancy Mignault,**  
Mairesse

# Nouvelles du bureau municipal

Voici un résumé des décisions prises par le conseil municipal lors de la séance extraordinaire du 18 novembre 2024 et de la séance ordinaire du 2 décembre 2024. Prenez note que la version intégrale des procès-verbaux est disponible sur le site internet de la municipalité au : <http://www.mun-stedg.qc.ca>.

## Séance extraordinaire du 18 novembre 2024

- Abrogation de la résolution 2024-10-195 donnant l'avis de motion et le dépôt du Règlement 471-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 475 000 \$ pour des honoraires professionnels en vue de la mise aux normes du système de traitement des eaux usées et la résolution 2024-11-224 par laquelle la municipalité a adopté le Règlement 471-2024.
- Avis de motion est donné que, lors de la prochaine séance ou lors de toute séance subséquente, le conseil étudiera et adoptera, s'il y a lieu, un règlement décrétant une dépense et un emprunt de 475 000 \$ pour des honoraires professionnels en vue de la mise aux normes du système de traitement des eaux usées, et dépose ledit projet de règlement. Le projet de règlement sera disponible pour consultation sur le site internet de la municipalité.
- Autorisation accordée à la directrice générale et greffière trésorière de procéder à un appel de propositions de prix pour des honoraires professionnels pour l'implantation d'un nouveau site de dépôt de neiges usées.
- Refus à l'égard de la demande de dérogation mineure concernant le lot 2 546 614 du cadastre du Québec, situé dans la zone 128, à l'effet d'autoriser la construction d'un logement d'appoint localisé dans un agrandissement à construire de l'autre côté de l'abri d'auto d'une superficie de 68 % de celle de la résidence principale, sis au 485, rue Principale.
- Approbation de la demande de dérogation mineure concernant le lot 2 545 040 du cadastre du Québec, situé dans la zone 226, à l'effet d'autoriser la construction d'une résidence unifamiliale sur un lot d'une superficie de 2 787 m<sup>2</sup> sis au 890, 4e Rang.
- Mandat donné à la firme Coefficient RH d'effectuer le processus d'embauche complet d'une nouvelle personne affectée au poste de contremaître au sein du service des travaux publics de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, incluant le recrutement et la sélection, au coût de 7 900 \$, avant taxes, suivant l'offre de services professionnels datée du 15 novembre 2024.

## Séance ordinaire du 2 décembre 2024

- Entérinement d'une affectation de l'excédent de fonctionnement affecté à l'égout, d'un montant de 4139,74 \$, avant taxes, pour pourvoir au paiement pour la réparation, par Gagnon moteur, d'une pompe des eaux usées à la station de pompage des Gouverneurs, suivant le bon de commande no 31568 déposé

par le directeur des travaux publics, daté du 18 novembre 2024.

- Entérinement d'une affectation de l'excédent de fonctionnement affecté à l'égout, d'un montant de 3 820 \$, avant taxes, pour pourvoir au paiement pour la réparation, par Gagnon moteur, d'une pompe des eaux usées à la station de pompage des Gouverneurs, suivant le bon de commande no 31570 déposé par le directeur des travaux publics, daté du 26 novembre 2024.
- Approbation de la directive de changement no 33 et autorisation accordée pour les travaux, le paiement des items au bordereau réalisés et l'affectation de l'excédent de fonctionnement non affecté, d'un montant total de 74 481,50 \$, avant taxes, pour pourvoir au paiement de la facture no 3946449, datée du 29 novembre 2024, représentant le décompte final no 4 et libération de la retenue de 5 %, au montant de 103 117,62 \$, dans le cadre des travaux de remplacement des conduites d'aqueduc et d'égout sur la rue Principale, pour un paiement total de 177 599,12 \$ avant taxes. Il est aussi résolu d'autoriser la directrice générale et greffière trésorière à signer, pour et au nom de la municipalité, ledit décompte final no 4 daté du 29 novembre 2024, ainsi que le certificat de réception définitive des ouvrages daté du 2 décembre 2024.
- Adoption du Règlement numéro 471-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 475 000 \$ pour la réalisation d'études préliminaires pour la mise aux normes du système de traitement des eaux usées et la conception des plans et devis. Le règlement sera disponible sur le site internet de la municipalité.
- Adoption du Règlement numéro 473-2024 sur la régie interne des séances du conseil et abrogeant le Règlement no 375-2008. Le règlement sera disponible sur le site internet de la municipalité.
- Adoption du Règlement numéro 454-3-2024 modifiant le Règlement 454-2018 sur la gestion contractuelle. Il est aussi résolu que copie certifiée conforme du règlement soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Le règlement sera disponible sur le site internet de la municipalité.
- Dépôt, conformément à l'article 357 et suivants de la Loi sur les Élections et les Référendums dans les municipalités, par les sept (7) membres du conseil municipal de leur déclaration des intérêts pécuniaires. La directrice générale et greffière trésorière transmettra au ministère des Affaires municipales une confirmation du dépôt de la mise à jour des déclarations.
- Dépôt par la directrice générale et greffière trésorière,

conformément à l'article 6 de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale, du registre public dans lequel sont inscrits tous dons, marques d'hospitalité et autres avantages reçus par un élu, le tout relativement à l'article 5.2.4 du Règlement numéro 412-4-2022 portant sur le Code d'éthique et de déontologie révisé des élus de la Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès. Aucune déclaration n'a été reçue à ce jour.

- Adoption du calendrier ci-après, relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal en 2025, qui se tiendront, sauf exception, les lundis et qui débuteront à 19 h 30 :

|            |  |
|------------|--|
| 13 janvier | 7 juillet  |
| 3 février  | 4 août   |
| 3 mars     | 8 septembre  |
| 7 avril    | Mercredi 1 <sup>er</sup> octobre (exceptionnellement, en raison des élections municipales)           |
| 5 mai      | 10 novembre (exceptionnellement le 2 <sup>e</sup> lundi du mois en raison des élections municipales) |
| 2 juin     | 1 <sup>er</sup> décembre ■   |

- Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié dans le journal Le Stéphanois, sur le site internet et sur le territoire de la municipalité par la directrice générale et greffière trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.
- Renouvellement du mandat des conseillers suivants, à titre de membres du Comité sur la démolition d'immeuble, pour une période d'un (1) an, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025 : Marc Bastien; Guy St-Arnauld; Jocelyn Isabelle; Paul Langevin, substitut.
- Renouvellement du mandat des personnes suivantes, à titre de membres du Comité consultatif d'urbanisme, pour une période de deux (2) ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2026 : Francis Vallières; Léo Marcotte; Mathieu Rompré-Ferland; Serge Normandin.
- Acceptation de la fin du mandat de monsieur Benoît Gauthier, à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme. Le conseil tient à remercier chaleureusement monsieur Gauthier pour ses bons et loyaux services au sein du Comité consultatif d'urbanisme durant près de quatre ans et à titre de président.
- Autorisation accordée à la directrice générale de procéder à un appel de candidatures pour pourvoir un (1) poste au sein du Comité consultatif d'urbanisme.
- Renouvellement du mandat des personnes suivantes, à titre de membres du Comité consultatif en environnement, pour une période de deux (2) ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre

2026 : Linda Nolet; Virginie Carpentier.

- Acceptation de la fin du mandat de monsieur Jean-Daniel Belcourt, à titre de membre du Comité consultatif en environnement. Le conseil tient à remercier chaleureusement monsieur Belcourt pour ses bons et loyaux services au sein du Comité consultatif en environnement durant un (1) an et demi.
- Autorisation accordée à la directrice générale de procéder à un appel de candidatures pour pourvoir un (1) poste au sein du Comité consultatif en environnement.
- Conclusion d'une entente conditionnelle à l'acceptation des prévisions budgétaires 2025 par le ministère des Transports du Québec avec la Municipalité régionale de comté (MRC) des Chenaux pour le transport adapté collectif; Acceptation que soit effectué le versement d'une subvention à la Municipalité régionale de comté (MRC) des Chenaux au montant de 14 849 \$ pour une période d'un an, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2025 au 31 décembre 2025; Acceptation de verser sa quote-part au même titre que l'ensemble des municipalités participantes, ce qui représente 18,94 % du montant des prévisions budgétaires, et ce, à la condition que le ministère des Transports du Québec accepte ces dites prévisions.
- Approbation de la radiation des créances jugées irrécouvrables totalisant 3 882,41 \$, incluant les frais d'intérêts et de pénalité, en date du 2 décembre 2024.
- Autorisation accordée à la directrice des finances de libérer l'engagement du solde de l'excédent de fonctionnement affecté à la réfection de la station de pompage de l'eau potable sise au 33, rue Bellemare, d'un montant de 22 193,53 \$, de l'excédent de fonctionnement affecté à l'eau potable.
- Autorisation accordée à la directrice des finances de libérer l'engagement d'une somme au fonds de roulement pour l'installation d'un panneau d'affichage numérique à l'intersection de la rue Principale et du chemin des Dalles, d'un montant de 70 000 \$.
- Autorisation accordée à la directrice générale et greffière trésorière de verser aux trois (3) propriétaires admissibles ayant réalisé les travaux en 2024 les subventions relatives aux remplacements de toilettes à débit régulier par des toilettes à faible débit, en conformité avec les dispositions du Règlement 420-2013.
- Autorisation accordée à la directrice générale et greffière trésorière de verser à un (1) demandeur admissible, et dont la demande a été remise en 2024, la subvention dans le cadre de la Politique établissant un programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables.
- Demande au ministre de la Sécurité publique, M. François Bonnardel : de mandater une firme externe pour analyser la gestion de la Sûreté du Québec à l'instar de la démarche effectuée auprès des sociétés municipales de transport et qui a permis d'identifier des pistes de solutions pour économiser plusieurs centaines de millions de dollars; de conserver un plafond et un plancher pour

l'augmentation des factures dans la formule permanente comme dans la formule transitoire tant que l'analyse n'aura pas permis d'identifier des moyens pour contrôler la hausse inconsiderée du coût des services de la Sûreté du Québec. Que copie de résolution soit transmise au ministre de la Sécurité publique, M. François Bonnardel, au député de Maskinongé, M. Simon Allaire, à la directrice générale de la Sûreté du Québec, Mme Johanne Beausoleil et au président de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), M. Jacques Demers.

- Octroi du contrat à Gaudreau Environnement inc., plus bas soumissionnaire conforme, pour la location de conteneurs et la collecte des déchets aux serres Savoura St-Étienne inc., pour l'année 2025, conformément aux documents d'appel d'offres publiés et la soumission déposée, au montant de 192 668 \$, avant taxes.
- Octroi à Alain Lavallée Réfrigération du contrat pour l'entretien des systèmes de chauffage et de climatisation, pour l'année 2025, suivant la proposition de prix déposée le 12 novembre 2024, au montant de 5 100 \$, avant taxes.
- Attribution du poste d'ouvrier spécialisé classe 1 (Chauffeur) à statut saisonnier à M. David Boisvert. Le salaire sera celui prévu à la convention collective en vigueur pour ce poste.
- Désignation de madame Isabelle Demers, directrice du service d'urbanisme, comme étant la personne qui agit en tant que conciliatrice-arbitre pour la municipalité selon les pouvoirs et les devoirs qui lui sont accordés par les articles 35 à 51 de la Loi sur les compétences municipales.
- Autorisation accordée pour l'abolition définitive des frais de retard pour les abonnés de la bibliothèque municipale.
- Félicitations chaleureuses adressées aux membres du Comité d'embellissement, récipiendaires du 4e fleuron dans la classification 2024 des Fleurons du Québec. Les membres ont reçu leur prix lors du 19e dévoilement, le 21 novembre dernier, de la classification horticole des municipalités évaluées en 2024 par la Corporation des Fleurons du Québec.
- Félicitations chaleureuses adressées aux membres de la Société d'histoire pour l'inauguration d'un mémorial honorant le service militaire de deux soldats originaires de Saint-Étienne-des-Grès, à l'occasion du jour du Souvenir, à la mémoire de Jacques Racine et de Paul-Émile Marchand, deux Stéphanois qui sont morts au combat en 1944 lors de la Deuxième Guerre mondiale. Les autres combattants qui sont morts en service ont également été honorés lors de la cérémonie qui a eu lieu au cimetière de Saint-Étienne-des-Grès.

Voici le calendrier présentant les dates des séances ordinaires à venir pour l'année 2025 :

**Les séances ont lieu à la Salle du conseil située au 1230, rue Principale, et débutent à 19 h 30.**

#### Dates de la tenue des séances du conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès

|            |  |
|------------|--|
| 13 janvier | 7 juillet  |
| 3 février  | 4 août   |
| 3 mars     | 8 septembre  |
| 7 avril    | Mercredi 1 <sup>er</sup> octobre (exceptionnellement, en raison des élections municipales)           |
| 5 mai      | 10 novembre (exceptionnellement le 2 <sup>e</sup> lundi du mois en raison des élections municipales) |
| 2 juin     | 1 <sup>er</sup> décembre ■   |

**Nathalie Vallée, g.m.a.,**  
Directrice générale et greffière trésorière  
Pour le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès

#### Horaire pour la période des fêtes

Veillez prendre note que les bureaux municipaux seront fermés du lundi 23 décembre 2024 jusqu'au jeudi 2 janvier 2025 inclusivement pour le congé des Fêtes. Nous serons donc de retour le vendredi 3 janvier 2025, mais l'hôtel de ville ne sera ouvert au public qu'à compter du mardi 7 janvier 2025.

Merci de votre collaboration. ■

**Nathalie Vallée, g.m.a.,**  
Directrice générale et greffière trésorière

#### AVIS

#### Opérations de déneigement - Emprise de rue

Nous demandons la collaboration des citoyens, afin de faciliter les opérations de déneigement dans les rues de la municipalité.

En effet, plusieurs personnes utilisent l'emprise des rues pour installer leur boîte aux lettres, ou paniers de basket, ou encore installer des balises pour protéger leur terrassement. Sachez que cet espace appartient à la municipalité et est nécessaire, entre autres, pour dégager adéquatement la voie publique. C'est pourquoi aucun objet ne doit se trouver dans l'emprise des rues, et ce, en tout temps. Il est par conséquent strictement interdit de positionner les balises de déneigement ou autres objets dans l'emprise des rues de la municipalité et du ministère des Transports.

De plus, nous désirons vous aviser qu'une visite du territoire sera effectuée cet automne et l'emprise des rues de la municipalité devait être libérée au plus tard le 20 octobre. Après cette date, les objets se trouvant dans l'emprise des rues de la municipalité seront déplacés.

Au cours de l'hiver, tous bris causés à vos balises ou autres objets qui se trouvent dans ces emprises ne pourront être réclamés. De plus, si des bris surviennent aux équipements de déneigement de la municipalité, les frais encourus pour la réparation seront facturés au propriétaire fautif. Afin que les opérations de déneigement s'exécutent avec efficacité et pour éviter des problèmes d'égouttement de la chaussée au printemps, il est essentiel de bien dégager les accotements.

En vertu de l'article 69 de la Loi sur les compétences municipales, la municipalité peut projeter la neige qui recouvre une voie publique sur les terrains privés contigus.

Prendre note également qu'il est prohibé de jeter de la neige sur les trottoirs ou dans les rues de la municipalité (réf. Règlement 283-96 sur les nuisances, art. 13).

Nous vous remercions de votre collaboration, car nous travaillons dans le but de mieux vous servir. ■

**Jean-René Duplessis,**  
Directeur des travaux publics

---

### **Précisions sur le déneigement et l'obligation de dégager les bornes-fontaines**

---

Afin d'assurer la sécurité de toutes et tous, il est primordial que les bornes-fontaines soient déneigées et accessibles en tout temps. Nous aimerions vous rappeler que, lorsque vous déneigez votre propriété, il est interdit de souffler la neige sur les bornes-fontaines et de les ensevelir. Si la borne-fontaine se trouve sur votre terrain, il est de votre responsabilité d'en aviser votre compagnie de déneigement.

Nous vous remercions de votre collaboration. ■

**Jean-René Duplessis,**  
Directeur des travaux publics

---

### **Stationnement hivernal**

---

Dans le but d'améliorer les opérations de déneigement du réseau routier, nous portons à votre attention certains problèmes constatés en lien avec le stationnement des véhicules dans les rues de la municipalité.

Notez que le règlement numéro 393-2010 concernant la circulation et le stationnement stipule, à l'article 8, qu'il est interdit de stationner un véhicule sur un chemin public, entre 23 h et 7 h, du 15 novembre au 1er avril inclusivement de chaque année, et ce, sur tout le territoire de la municipalité. Nous tenons à préciser que les agents de la Sûreté du Québec ont pour mandat de faire respecter ce règlement.

Nous vous remercions de votre collaboration, car nous travaillons dans le but de mieux vous servir. ■

**Jean-René Duplessis,**  
Directeur des travaux publics

---

### **Numéro d'urgence - travaux publics**

---

Pour signaler toute urgence en dehors des heures normales d'ouverture des bureaux de la municipalité concernant un problème de voirie, soit un bris d'aqueduc, un refoulement d'égout, une route endommagée qui représenterait un danger immédiat, veuillez contacter le service des travaux publics au numéro suivant : 819 535-1317.

Pour les situations non urgentes liées à des problématiques constatées sur le territoire, telles que le bris d'une lumière de rue, la municipalité invite les citoyens qui possèdent un téléphone intelligent à utiliser l'application Carecity afin de l'en aviser. La municipalité invite donc les citoyens à aller télécharger cette application.

Prenez note que pour le Service incendie, l'ambulance et la Sûreté du Québec, vous devez composer le 9-1-1.

Nous vous remercions de votre collaboration. ■

**Jean-René Duplessis,**  
Directeur des travaux publics

---

### **APPEL DE CANDIDATURES Comité consultatif d'urbanisme**

---

La municipalité est actuellement à la recherche d'une (1) personne désirant s'impliquer au sein de son comité consultatif d'urbanisme qui est constitué de dix (10) personnes, dont deux (2) représentants élus. Les personnes intéressées doivent être résidentes de Saint-Étienne-des-Grès, avoir des préoccupations particulières pour l'aménagement de leur territoire et être disponibles lors des réunions du comité.

Ce comité est chargé d'étudier toutes les questions concernant l'urbanisme, le zonage, le lotissement et la construction et de soumettre des recommandations au conseil municipal. Si vous êtes disponible et avez de l'intérêt pour le développement de votre municipalité, soumettez votre candidature au bureau de la directrice générale au courriel [st-etienne-des-gres@mun-stedg.qc.ca](mailto:st-etienne-des-gres@mun-stedg.qc.ca).

Nous vous remercions de votre implication.

soumettre des recommandations au conseil municipal. Si vous êtes disponible et avez de l'intérêt pour le développement de votre municipalité, soumettez votre candidature au bureau de la directrice générale avant le 26 janvier 2024.

Nous vous remercions de votre implication. ■

**Nathalie Vallée, g.m.a.,**  
Directrice générale et greffière trésorière

## Collecte des ordures, matières recyclables, matières organiques 2025 (les dates des 2 collectes d'encombrants 2025 sont à déterminer)

Voici le calendrier des collectes des ordures, matières recyclables, matières organiques pour l'année 2025 (les dates des 2 collectes d'encombrants sont à déterminer et seront ajoutées au calendrier ultérieurement) que vous trouverez aussi sur le site internet de la municipalité au [www.mun-stedg.qc.ca](http://www.mun-stedg.qc.ca). Nous vous rappelons que, pour assurer un bon service, veuillez déposer vos matières résiduelles en bordure de la rue au plus tôt à 17 h la veille de la collecte.

Aussi, la municipalité désire rappeler aux citoyens que la collecte des ordures est effectuée 1 fois par mois, et ce, jusqu'à la mi-avril 2025.

Pour toute information, communiquez au 819 299-3832, poste 3200.■

**Nathalie Vallée, g.m.a,**  
Directrice générale et greffière trésorière

# Calendrier 2025

| Janvier |    |    |    |    |
|---------|----|----|----|----|
| L       | M  | M  | J  | V  |
|         |    | 1  | 2  | 3  |
| 6       | 7  | 8  | 9  | 10 |
| 13      | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 20      | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 27      | 28 | 29 | 30 | 31 |

| Février |    |    |    |    |
|---------|----|----|----|----|
| L       | M  | M  | J  | V  |
| 3       | 4  | 5  | 6  | 7  |
| 10      | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 17      | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 24      | 25 | 26 | 27 | 28 |

| Mars |    |    |    |    |
|------|----|----|----|----|
| L    | M  | M  | J  | V  |
| 3    | 4  | 5  | 6  | 7  |
| 10   | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 17   | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 24   | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 31   |    |    |    |    |

| Avril |    |    |    |    |
|-------|----|----|----|----|
| L     | M  | M  | J  | V  |
|       | 1  | 2  | 3  | 4  |
| 7     | 8  | 9  | 10 | 11 |
| 14    | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 21    | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 28    | 29 | 30 |    |    |

| Mai |    |    |    |    |
|-----|----|----|----|----|
| L   | M  | M  | J  | V  |
|     |    |    | 1  | 2  |
| 5   | 6  | 7  | 8  | 9  |
| 12  | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 19  | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 26  | 27 | 28 | 29 | 30 |

| Juin |    |    |    |    |
|------|----|----|----|----|
| L    | M  | M  | J  | V  |
| 2    | 3  | 4  | 5  | 6  |
| 9    | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 16   | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 23   | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 30   |    |    |    |    |

| Juillet |    |    |    |    |
|---------|----|----|----|----|
| L       | M  | M  | J  | V  |
|         | 1  | 2  | 3  | 4  |
| 7       | 8  | 9  | 10 | 11 |
| 14      | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 21      | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 28      | 29 | 30 | 31 |    |

| Août |    |    |    |    |
|------|----|----|----|----|
| L    | M  | M  | J  | V  |
|      |    |    |    | 1  |
| 4    | 5  | 6  | 7  | 8  |
| 11   | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 18   | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 25   | 26 | 27 | 28 | 29 |

| Septembre |    |    |    |    |
|-----------|----|----|----|----|
| L         | M  | M  | J  | V  |
| 1         | 2  | 3  | 4  | 5  |
| 8         | 9  | 10 | 11 | 12 |
| 15        | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 22        | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 29        | 30 |    |    |    |

| Octobre |    |    |    |    |
|---------|----|----|----|----|
| L       | M  | M  | J  | V  |
|         |    | 1  | 2  | 3  |
| 6       | 7  | 8  | 9  | 10 |
| 13      | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 20      | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 27      | 28 | 29 | 30 | 31 |

| Novembre |    |    |    |    |
|----------|----|----|----|----|
| L        | M  | M  | J  | V  |
| 3        | 4  | 5  | 6  | 7  |
| 10       | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 17       | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 24       | 25 | 26 | 27 | 28 |

| Décembre |    |    |    |    |
|----------|----|----|----|----|
| L        | M  | M  | J  | V  |
| 1        | 2  | 3  | 4  | 5  |
| 8        | 9  | 10 | 11 | 12 |
| 15       | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 22       | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 29       | 30 | 31 |    |    |

|   |   |                     |
|---|---|---------------------|
| L |  | Matières organiques |
| É |  | Recyclage           |
| G |  | Ordures             |
| E |  | Encombrants         |
| N |   |                     |
| D |   |                     |
| E |   |                     |





# Les nouveautés littéraires

## Romans adultes



### *Crime dans les cendres,* Kathy Reichs

L'anthropologue judiciaire Temperance Brennan se retrouve à Washington, au cœur d'une enquête sur un incendie criminel entouré de mystère et de violence.

Redoutant toujours les enquêtes sur des lieux incendiés, Tempe est appelée à analyser les dépouilles des victimes d'un brasier mortel, et voit ses inquiétudes confirmées. L'immeuble dévasté se trouve dans Foggy Bottom, un quartier coloré au passé tumultueux. Pour cette enquête, Tempe s'adjoint une nouvelle alliée en la personne d'Ivy Doyle, une journaliste de la télé. Ensemble, elles apprennent que, dans les années 1930 et 1940, l'immeuble était le repaire de contrebandiers et de trafiquants connus comme le « gang de Foggy Bottom ». Quoique pittoresque, l'information semble peu pertinente jusqu'à ce que le fils d'un membre du gang soit tué par balles chez lui dans un quartier aisé du district. Coïncidence ou agression ciblée? Peu à peu, l'instinct de Tempe l'amène à soupçonner l'évidence : depuis son arrivée à Washington, ses faits et gestes sont anticipés par quelqu'un, et toutes les pistes semblent renfermer un danger mortel.



### *La Delle, Antonin,* Marthe Laverdière

Y'a pas à dire, la vie des Beaulieu est complètement virée d'sour ! Porteuse d'un secret aussi lourd que beau, Alvenia doit quitter les collines de Bellechasse.

Son avenir est flou, mais la jeune femme l'imagine rempli d'amour. Chose certaine, elle est bien déterminée à organiser ses affaires à son goût. Et tant pis pour ce qu'en pense son maususse de père! Pendant ce temps, la vie est douce à Saint-Damien. La prude Marie fait une rencontre qui chamboulera joyeusement tous ses plans. Julien et Florence, eux, espèrent agrandir la famille. Réussiront-ils à offrir l'héritier tant attendu par Georges? Imelda, quant à elle, rêve que les petits-enfants remplissent de rires sa belle maison victorienne. Son cœur de mère s'adoucit, alors que d'autres se resserrent. Le moins qu'on puisse dire, c'est que cette folle année 1904 en fait voir de toutes les couleurs aux Beaulieu... Imagine les suivantes! Marthe

## Documentaire adulte



### *Cent ans d'amour,* Janette Bertrand

« Si tu as la chance d'être vieux, vieille, félicite-t'en. C'est que tu n'es pas mort. » Janette Bertrand, notre Janette, aura très bientôt 100 ans. Pour souligner un siècle d'amour, elle nous offre sa vision de la vieillesse ainsi que ses réflexions sur l'âgisme et sur les difficultés de vieillir, mais aussi, et surtout, sur les petits plaisirs du grand âge. Un livre à lire, à relire, à prêter et à garder pour ses enfants : peut-être le dernier livre de Janette, son héritage !

## Documentaire jeune

### *Nos géantes, nos géantes*



### *Le français au Québec en 22 destins,* Claudia Larochelle et Biz

22 héros et héroïnes de la langue française au Québec vus par 3 créateurs inspirés. De l'explorateur Samuel de Champlain à la star de la cuisine québécoise Jehane Benoît en passant par le chansonnier Félix Leclerc, la journaliste Judith Jassin, le militant charismatique Michel Chartrand et la talentueuse Nelly Arcan, les ambassadeurs du français au Québec ont été nombreux et héroïques!

## Annulation des frais de retard

Depuis l'automne dernier, les frais pour les livres rapportés en retard ne sont plus chargés aux usagers. Comme la majorité des bibliothèques faisant partie du réseau Biblio CQLM a déjà abandonné cette pratique, nous avons décidé de suivre cette tendance. Donc, il n'y a plus d'amende lorsque vous nous rapportez vos livres en retard. Les dates de retour devront tout de même être respectées, cela dans le but d'une bonne gestion des réservations et pour permettre la disponibilité des documents au plus grand nombre d'usagers possible.

## Horaire de la bibliothèque

Dimanche : 9 h 15 à 10 h 45  
Mardi : 13 h 30 à 16 h 30  
Mardi : 18 h 30 à 20 h 00  
Mercredi : 9 h 00 à 12 h 00  
Mercredi : 19 h 00 à 20 h 00. ■

951 Rue Principale Saint-Étienne-des-Grès 819 535-9137

**CREVIER**



*Toute l'équipe du dépanneur vous  
souhaite santé, joie et prospérité pour  
l'année 2025 et vous remercie de  
votre fidèle clientèle.*

*Fiers de faire partie de votre famille.*

*Merci!!!*

## Qui sont nos précieux bénévoles

Toute une équipe, chapeauté de main de maître par madame Valérie Hamel, travaille pour notre OUVROIR.

D'abord, nommons tous ces précieux bénévoles : mesdames Valérie Hamel, Christiane Lamothe, Ginette Ayotte, Nicole Lapolice, Lucie Leblanc, Francine Servant, Lise Hamel, Irène Leblanc, Louise Clément, Joliane Houde, Christiane et Diane Charette, ainsi que messieurs Mario Boisvert, Jean-Yves Guimond et Réjean Houde.

Cette bonne et efficace équipe se retrouve plusieurs fois par semaine pour vider les contenants extérieurs remplis par les dons de la communauté. Elle doit ensuite trier et vérifier tous ces dons pour les préparer à la vente à des prix abordables pour tous nos résidents et nouveaux clients.

Quand une catastrophe survient (feu, vol, maladie, séparation ou autre), nous sommes en mesure d'aider ces familles ou individus démunis. L'OUVROIR fournit aussi des cadeaux et des certificats-cadeaux aux bénéficiaires des paniers de Noël.

Finalement, c'est grâce à l'OUVROIR et à ses abeilles infatigables que le presbytère reste ouvert, actif et bien vivant pour toute notre communauté. ■

**Andrée P. Bournival,**  
Coordonnatrice de l'ÉVC



Lorsque vous ne savez pas vers qui vous tourner...  
parce qu'une personne boit trop...

**Les Groupes Familiaux Al-Anon / Alateen peuvent vous aider.**  
**819-373-1206**  
Assistez à une réunion confidentielle à St-Étienne-des-Grès.

## Bonne et Sainte Année!

2025 commence avec ses festivités. Les fêtes de famille ou entre amis continuent de nous divertir. Les traditions sont mises de l'avant et discutées ou remplacées par les vôtres en famille ou entre amis.

Nous profitons de cette belle occasion pour vous souhaiter à tous une bonne, heureuse et sainte année.

Une année agréable, réconfortante remplie d'amour, d'amitié avec de nouvelles rencontres et la chaleur de vos connaissances actuelles. ■

**Andrée P. Bournival,**  
Coordonnatrice de l'ÉVC

## Anniversaire de nos précieux bénévoles

En décembre, nous avons le mois le plus rempli pour les anniversaires de nos bénévoles. Ce sera donc une année de plus pour mesdames Diane Charette, Denise Bellemare, Hélène Cloutier, Ginette Ayotte, Marie-Paule Désaulniers, Noëlla Lemay, Jocelyne Beaulieu et Gemma Mélançon ainsi que de messieurs Réal Flageol, Raymond Désaulniers, Éloi Vadeboncoeur et Jean-Claude Bourassa.

À toutes et à tous nous souhaitons un bel anniversaire et une longue vie en santé.

Pour notre club sélect des 90 ans et plus, ce sera en janvier l'anniversaire de mesdames ■

**Andrée P. Bournival,**  
Coordonnatrice de l'ÉVC

# Rolland Bouchard & Fils inc.

943, 4<sup>e</sup> Rang, Saint-Étienne-des-Grès (Québec) G0X 2P0

Tél. : 819 535-2177  
Fax : 819 535-9523



**TRANSPORT — EXCAVATION — Vente de : sable, gravier, pierre, terre tamisée**

 **LES GRÈS**  
Clinique médicale

104-190, rue St-Honoré  
St-Étienne-des-Grès (QC) G0X 2P0

819 535-6512

[www.cliniquemedicalelesgres.ca](http://www.cliniquemedicalelesgres.ca)

**Heures d'ouverture :**

Du lundi au jeudi 8h à 21h  
Vendredi 8h à 16h  
Samedi, dimanche et férié 8h à 12h

**Appels téléphoniques (fermé de 12h à 13h) :**

Du lundi au jeudi 8h30 à 15h  
Vendredi 8h30 à 12h  
Samedi, dimanche et férié 8h30 à 9h30

**Prise de rendez-vous au sans rendez-vous en présentiel (RV urgent seulement) :**

- [www.cliniquemedicalelesgres.ca](http://www.cliniquemedicalelesgres.ca) (dès 8h pour le jour même)
- Par téléphone au 819-535-6512 #0 (dès 8h30 pour le jour même)

Pour toute annulation de rendez-vous en moins de 24h, des frais de 20\$ s'appliqueront.

La clientèle orpheline (SANS MÉDECIN DE FAMILLE) doit obligatoirement appeler au 8-1-1 afin de consulter un professionnel à notre clinique.

## Daniel Deschênes Pharmacien propriétaire

Affilié à:  **familiprix**

SEGMENTATION CLINIQUE

UN **ACCUEIL CHALEUREUX**

UN **SERVICE PERSONNALISÉ,  
COURTOIS ET RAPIDE**

DES **PHARMACIENS DISPONIBLES**  
ET À L'ÉCOUTE DE VOS BESOINS

**HEURES D'OUVERTURE**  
LUNDI AU VENDREDI  
8 H 30 À 20 H  
SAMEDI 9 H À 17 H



SERVICE DE LIVRAISON\*  
**GRATUIT**  
\* Détails en pharmacie.

190, rue Saint-Honoré, bureau 120  
Saint-Étienne-des-Grès

**819 535-6500**

sans frais **1 800 809-0839**



# Je me sépare, je pense à...

**M**alheureusement, il peut arriver qu'une histoire d'amour se termine. Outre les émotions, la vie courante, les enfants et le partage des biens mobiliers, il y a parfois une résidence (maison, chalet, condo, terrain) impliquée dans la séparation. Quelques démarches sont à prévoir lorsque vous détenez une résidence en commun avec votre ex-conjoint.

## 1) On fait quoi de la résidence?

Il est primordial de débiter vos conversations à savoir si 1 des 2 personnes est intéressée à garder la résidence. Si tel est le cas, est-ce qu'un montant d'argent est à remettre à l'ex-conjoint à titre de prix de rachat de sa part? Si oui, vous devez vous entendre sur le montant à être remis à l'ex-conjoint. Parfois, une évaluation marchande de la résidence sera requise, afin d'établir la réelle valeur de la transaction.

## 2) Hypothèque

Si l'un des 2 copropriétaires décide de conserver la résidence, il faut maintenant contacter votre créancier hypothécaire. Vous devez savoir si vous assumez simplement la dette existante OU si vous devez emprunter un montant supplémentaire afin d'être en mesure de remettre les fonds à votre ex-conjoint.

Tout dépendant du résultat de l'analyse de votre dossier, vous serez peut-être obligé de refinancer votre résidence, c'est-à-dire signer un nouveau financement hypothécaire chez le notaire.

## 3) La signature des contrats

Vous devrez signer le transfert des droits de votre résidence chez le notaire. Ce dernier informera la municipalité concernée et la commission scolaire du changement de propriétaire.

## 4) Documents légaux

Réviser l'ensemble de vos documents (testaments, mandats de protection, assurance-vie, invalidité, fonds de pension, etc.) dans lesquels le nom de votre ex-conjoint est mentionné. Désirez-vous encore que ce soit votre ex-conjoint qui bénéficie de votre assurance-vie, règle votre succession en cas de décès ou hérite de vous? Évidemment, il n'y a pas une séparation ou une vie identique, alors il s'agit d'un « cas par cas ».

Bref, une séparation emporte d'autres précautions, bien au-delà de la déchirure du cœur. ■

## Notaire bien établie à Saint-Étienne-des-Grès



Il me fera plaisir de vous aider et de vous conseiller.  
N'hésitez-pas à me contacter pour de plus amples renseignements:

### Immobilier

Achat de maisons, terrains,  
condos, etc.  
Financement hypothécaire  
Servitude  
Etc.

### Droit de la personne

Testament  
Mandat en cas d'incapacité  
Règlement de succession  
Etc.

**Me Julie Clermont**  
Notaire

*julie.clermont@notarius.net*

**819 535-5513**

*Suivez-moi sur mon site internet: [julieclermont.com](http://julieclermont.com) et sur mon Facebook*

**500, rue Des Gouverneurs, Saint-Étienne-des-Grès**



## MULTI-SERVICES TOURIGNY



Déneigement • Pavé uni et dalles • Nivellement • Dessouchage  
Entrée en gravier • Tourbe • Muret en pierre • Livraison de vrac



**Contactez-nous pour une  
soumission gratuite!**

**819.698.1212**

[www.multiservicestourigny.com](http://www.multiservicestourigny.com)

Francois Tourigny, propriétaire

Une entreprise  
établie ici même à  
**St-Étienne des Grès**



Nous nous consacrons **exclusivement** aux travaux **résidentiels** extérieurs.

# Gelée de piments (*petite quantité*)

Cette gelée de piments, avec sa touche sucrée et légèrement épicée, est un allié parfait pour sublimer vos plateaux de fromages. Que ce soit avec un brie crémeux, un cheddar vieilli ou un bleu audacieux, elle ajoute une explosion de saveurs qui fera sensation.

**Temps de préparation : 15 minutes**

**Temps de cuisson : environ 15 minutes**

**Temps de repos : 12 heures**

**Portions : environ 2 pots de 250 ml**

## Qu'est-ce que ça prend?

- ½ tasse de piment fort, finement haché
- ½ tasse de poivron rouge, finement haché
- ⅓ tasse de vinaigre blanc
- 4 abricots séchés, hachés très finement
- 1 tasse de sucre blanc
- 1 sachet (170 ml) de pectine liquide (type Certo)


## Comment on fait?

1. Combiner les piments, le poivron, le vinaigre et le sucre dans une casserole moyenne. Porter à ébullition à feu moyen en remuant pour dissoudre le sucre. Retirer la casserole du feu.
2. Incorporer la pectine liquide en remuant bien pour l'intégrer. Remettre sur le feu, porter de nouveau à ébullition et laisser bouillir 1 minute en remuant.
3. Verser la préparation chaude dans des pots stérilisés de 250 ml, en laissant un espace de 1 cm sous le bord. Laisser tiédir à température ambiante sans couvrir.
4. Réfrigérer pendant 12 à 24 heures pour permettre à la gelée de prendre.

## Astuce

- Si la gelée semble trop liquide le lendemain, ne paniquez pas! Versez la préparation dans une casserole, portez à ébullition et ajoutez un second sachet de pectine liquide (170 ml). Laissez mijoter 1 à 2 minutes, puis remettez en pots. ■

Marie-Ève Magny



**Transport  
Claude  
GRENIER**

Transport  
Excavation

Terre  
Sable  
Gravier

806, rang des Dalles  
St-Étienne-des-Grès, Qc  
Télécopieur: 819-535-1694

**819-535-7100**  
cell: 819-380-8821

Plus de 15 ans d'expérience



**MAÇONNERIE  
CARTIER  
INC.**

Estimation Gratuite

INSTALLATION - RÉPARATION

BRIQUE - BLOC - PIERRE  
CHEMINÉE - ALLÈGE - CRÉPIS

[maconneriecartier@hotmail.com](mailto:maconneriecartier@hotmail.com)

Partout en Mauricie  
**819 694-4593**

Suivez-nous sur Facebook  
RBQ : 5677-7428-01



**J-M.GRENIER**

- Vente d'autos usagées
- Réparation et entretien
- Remorquage

[jmgrenier.com](http://jmgrenier.com) **819-535-2067**



**TEST EAU SOL**

Études de caractérisation de sol pour installations septiques

Études environnementales de type Phase 1 et 2

Analyses en laboratoire (potabilité de l'eau, contamination par l'amiante, métaux lourds)

Consultants en environnement

**819 840-6777**

RÉSIDENTIEL ET COMMERCIAL



QUI SUIS-JE? par René Grenier

## Et de 168!

### Retour sur la 167<sup>e</sup> photo

Cette photo nous a été remise par Louis Rivard à la Société d'histoire de Saint-Étienne. Elle permet de raviver certains souvenirs chez les plus âgés.

Mon objectif en vous présentant cette photo est de mettre en lumière l'évolution de cette section de notre village. Les dames au centre de la photo sont, à gauche : Eugénie Milette (1877-...), Élizabeth (Lisa) Milette (1860-1957), et Clairvina Milette (1883-1970). À l'avant, à droite, se trouve Sylvie Rivard.

### La 168<sup>e</sup> photo

Cette photo m'a également été remise par Jacqueline Lampron (Paquette).

Elle date des années 1990 et montre une classe de 3<sup>e</sup> année du primaire, à l'école Ami-Joie.

Êtes-vous en mesure de vous reconnaître ou de reconnaître ces jeunes? Quelle serait l'année scolaire (ex. : 1990-1991)?

Je profite de l'occasion pour vous souhaiter une Bonne Année 2025!

N.B. Si vous possédez des photos et souhaitez identifier les personnes qui y figurent, faites-les-moi parvenir. Je me ferai un plaisir de les publier dans notre journal local, Le Stéphanois.

181 des Dalles,  
reneg@cgocable.ca  
819 535-2815. ■

### Légende des photos

Photo 167

La fabrication du savon: aujourd'hui, terrain arrière de l'hôtel de ville

Photo : 168

Enseignante : madame Jacqueline L. Paquette

Ébénisterie  
*Design Max* 30 ans



Armoires de cuisine • Armoires de Salle de bain • Projet sur mesure

987, chemin Saint-Thomas • Saint-Étienne-des-Grès (Qc)  
marc\_milot\_@hotmail.com

**819 244-2364**  
www.designmax.ca

 Suivez-nous sur :  
ebenisteriedesignmax

N° 167



N° 168



# Clinique Dentaire Dre Marie-Claude Bonin

190, St-Honoré, suite 222, Saint-Étienne-des-Grès

## Heures d'ouverture

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 17 h 00

Vendredi : 8 h 30 à 15 h 00

Tél. : 819.535.6868



YVES  
**Perron**  
DÉPUTÉ DE BERTHIER-MASKINONGÉ



Salutations aux lecteurs du Stéphanais!



819 228-1210 | [yves.perron@parl.gc.ca](mailto:yves.perron@parl.gc.ca) | <https://yvesperron.quebec/>



*Je prends votre projet en main!*

## NANCY AUBRY

Courtier immobilier



**RE/MAX**  
DE FRANCHVILLE INC.  
Agence immobilière

819 373.7140 • [www.nancyaubry.ca](http://www.nancyaubry.ca)

**Ferme Ethier** Les Fruits Soleil  
ENTREPRISE FAMILIALE



**Y goûter, c'est revenir!**

Une charmante ferme à découvrir : cueillette de tulipes, fraises, bleuets, courges et de citrouilles sans oublier les tartes, galettes, confitures et plus encore, pique-niques, terrasse, aire de jeux, ferme.

Suivez-nous sur Facebook ou téléphonez-nous pour connaître les heures de cueillette.



490 4<sup>ème</sup> rang St-Étienne-des-Grès [fermeethier.com](http://fermeethier.com) Tél :819-376-8062



# Le Noël du Cœur et les paniers de Noël de St-Étienne vous remercient!

La nouvelle appellation du « Noël du Cœur » fait appel au don qui vient du cœur et vous avez répondu généreusement. Merci à tous nos généreux donateurs, à nos commanditaires et partenaires ainsi qu'à tous nos bénévoles qui contribuent à en faire une réussite.

Grâce à tous vos dons et au barrage routier auquel ont participé 19 bénévoles le 23 novembre, cette année, c'est une somme de 8735\$ qui a été distribuée en décembre à 19 ménages de St-Étienne en certificats cadeaux des différents commerces de notre communauté et en paniers de denrées alimentaires et de produits de toilette, auxquels s'ajoutent des petits cadeaux, ces derniers provenant de donateurs ou de la Boutique Ô.

De plus, en cours d'année, notre organisation a versé 3764\$ en aide à des personnes et à des organismes et il en sera ainsi en 2025, soit :

- de l'aide aux familles pour les fournitures scolaires
- des dépannages en épicerie et en soins de santé à des personnes dans le besoin
- une contribution au comptoir d'aide alimentaire de Saint-Étienne
- une contribution à l'école pour des besoins des enfants

Merci à nos commanditaires: La Ferme Éthier, Les Terres Maraîchères Norvic, Modoc Imprimerie, Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès, Pizza Dit'Ally, Producteurs Laitiers de la Mauricie, J-M. Grenier Inc, Clinique Dentaire Dre Marie-Claude Bonin.

Enfin, merci à tous nos bénévoles qui ont travaillé sans relâche depuis le début de septembre jusqu'en décembre pour les paniers de Noël et le Noël du Cœur, que ce soit pour les achats de denrées, la recherche et la préparation de cadeaux, la confection des pâtés à la viande, la confection de pantouffles, la réception des demandes et la rencontre des demandeurs, le barrage routier, le téléthon, le montage et la distribution des paniers et autres tâches connexes.

À tous, nous vous souhaitons de très belles fêtes et une Bonne Année, dans la joie, la santé, et que se perpétue ce bel esprit de partage et de solidarité envers les nôtres! ■

**Mariette Gervais,**

Pour le Noël du Cœur et les Paniers de Noël de St-Étienne et St-Thomas



# Scoutisme les Grès

## La grande ramasse

Samedi 11 Janvier 2025



Vous avez des **BOUTEILLES ET CANETTES**

de liqueur ou de bière vides. Le 11 Janvier 2025, nous parcourons les rues de la municipalité pour les récupérer.

**Déposez vos bouteilles et canettes bien en vue et identifiez-les avec ce publipostage.**

**Votre aide nous est précieuse, l'argent ainsi amassé permettra à nos jeunes de participer à plusieurs activités durant l'année.**

**Louveteaux (9-12 ans)**



**Merci  
de votre  
aide**

**Aventuriers (12-17 ans)**



Téléphone : 819-299-3832 Poste 3214 (messagerie vocale)

Courriel : scoutismelesgres@gmail.com

En collaboration avec la



et





# Nouveaux défis

Choisir un défi pour la nouvelle année peut être une excellente façon de se motiver et de se fixer des objectifs inspirants. Voici quelques idées de défis, selon vos intérêts et aspirations :

## Défis personnels

- Apprendre quelque chose de nouveau : Maîtriser une langue, jouer d'un instrument, ou suivre une formation en ligne.
- Lecture : Lire un livre par mois ou suivre une liste de classiques.
- Écriture : Tenir un journal quotidien ou écrire une nouvelle ou un poème chaque semaine.

## Défis santé et bien-être

- Sport : Courir un marathon, participer à une course, ou faire 30 minutes d'exercice par jour.
- Détox digitale : Réduire le temps passé sur les réseaux sociaux ou instaurer des journées sans écran.

## Défis créatifs

- Projets artistiques : Créer une œuvre d'art par mois ou suivre un challenge de dessin quotidien.
- Cuisine : Tester une nouvelle recette chaque semaine ou explorer la cuisine d'un pays différent chaque mois.
- Reconnaissance : Écrire une lettre de gratitude par mois à une personne importante pour vous.
- Temps de qualité : Programmer une sortie ou une activité avec vos proches chaque semaine.

## Défis financiers

- Épargne : Adopter le "challenge des 52 semaines" (économiser une somme croissante chaque semaine).
- Minimalisme : Ne rien acheter de non essentiel pendant un mois.

## Défis pour la planète

- Zéro déchet : Réduire les déchets en adoptant des habitudes écoresponsables.
- Mobilité douce : Remplacer un trajet quotidien en voiture par un trajet à pied ou à vélo.

## Défis implication

- Visiter un proche ou une personne seule.
- S'impliquer bénévolement.

À vous d'entreprendre le ou les défis qui vous tiennent à cœur.

Bon mois de janvier 2025! ▣

**Louise B. Germain,**

Directrice générale Centre d'action bénévole Lavolette

## Les Entreprises Steve Allard

Tel: 819-996-0920 / Fax: 819-655-0158

Transport, Excavation, Démolition, Fosse Septique, Entrée d'eau/Égout, Creusage pour fondation, Installation de drain, Désouchage de terrain, Vente de Sable, Terre, Gravier, Terrassement, Travaux agricoles & Forestiers, Location de Camion 12 Roues, Semi-remorque, Excavatrice avec opérateur.

RBQ: 5736-9506-01



819 228-9722  
simon.allaire.mask@assnat.qc.ca



## Ceinture fléchée

La ceinture (fléchée - fléché) est un élément de costumes ( traditionnelles - traditionnels) du (bas - Canada --Bas-Canada). Elle fut portée par les (Hurons-Wendat ---Huron-Wendat), les Canadiens-Français et les Métis. Historiquement associée à la traite des fourrures après la (conquête -conquête), il s'agit d'une ceinture de laine tissée aux doigts (en employant la technique du fléché), traditionnellement portée par les hommes. La largeur d'une ceinture peut (varier- varié) de 15 cm à 25 cm et sa longueur peut facilement (dépasser- dépassée) deux mètres.

La ceinture des Huron-Wendats, était faite auparavant avec des fibres de sauge. La véritable ceinture fléchée fut inventée au Bas-Canada après la conquête. La laine de mouton en est le (principale -principal) matériel.

Les ceintures servaient d'abord à ( encerrer -enserrer) et décorer les capots d'hiver masculins en étoffe ; elles sont connues ensuite chez les voyageurs-canoteurs qui les utilisent pour soutenir leurs dos lors du transport des lourds ( balleaux -ballots) de peaux. Certains s'en servaient aussi pour prévenir des hernies chez ces voyageurs-canoteurs. ■

**Henriette St-Pierre,**

Vice-présidente SSJB locale Saint-Étienne-des-Grès

*Les corrections*

*fléchée --- traditionnels ---Bas Canada --- Huron-Wendat --conquête --varier -- dépasser -- principal --enserrer -- ballots*



## Programmation janvier 2025

|                     |  |
|---------------------|--|
| Les Tricopines      | Tous les mardis de 8 h 30 à 11 h   |
| Massages pour bébé  | Les mardis, de 13 h à 14 h   |
| Cardio-MOM          | Tous les jeudis, 13h à 14 h  |
| Repas communautaire | Mercredi le 15 janvier, 12 h<br>5 \$ membres – 10 \$ non-membres                   |
| Conférence          | L'astrologie 2025<br>Vendredi le 24 janvier, 9 h<br>Par Claudia Racine, astrologue |

Communiquez avec nous pour vous inscrire aux différentes activités!

Courriel : [ceppdl@cogocable.ca](mailto:ceppdl@cogocable.ca)

Téléphone : 819 299-3859

Site web : [www.ceppdl.ca](http://www.ceppdl.ca)

Adresse : 1260, rue St-Alphonse, St-Étienne-des-Grès ■

**Claudia Boisvert,**

Intervenante sociale



Bureau de Shawville  
**MARTIN DUROCHER a.-g.**  
819-538-2515 • [mdurocher.blb@cogocable.ca](mailto:mdurocher.blb@cogocable.ca)

Bureau de Trois-Rivières  
**ANTOINE-OLIVIER TRUDEL a.-g.**  
819-379-8081 • [ao.trudel.blb@cogocable.ca](mailto:ao.trudel.blb@cogocable.ca)



268, rue Saint-Laurent, Trois-Rivières (secteur Cap-de-la-Madeline)

|                           |                           |
|---------------------------|---------------------------|
| <b>MAGASIN ET ATELIER</b> | <b>SERVICE À DOMICILE</b> |
| <b>819 376-0559</b>       | <b>819 374-1147</b>       |

[www.brservice.ca](http://www.brservice.ca)

# HOCKEY BOTTINE

## Du nouveau pour 2025

La ligue sera familiale, plaisir garanti!

Vous avez **10 ans** et plus? Vous avez envie de vous amuser tout en faisant du sport?

Il est temps pour vous de vous inscrire dans notre ligue familiale de Hockey bottine.

**Quand** : débutera le 6 janvier 2025 à tous les lundis à 19h00

**Endroit** : patinoire du secteur de St-Thomas-de-Caxton

### Coût :

**Adulte** : 25\$ pour la saison

**Enfant 10-17 ans** : 10\$ pour la saison

**Spécial famille** : 50\$ maximum (preuve de résidence)

**\* Le port du casque est obligatoire.**



Inscription sur la page **Facebook** de l'ATJ St-Thomas



ou par **téléphone** : Guylaine Gagnon 819-380-3376





# Viactive Stéphanoise

C'était l'Halloween à VIACTIVE le 28 octobre dernier. Pour cette occasion, les gens portaient pour la majorité d'entre eux, un petit accessoire représentant l'Halloween. Des petits chocolats étaient distribués à l'entrée.

Nous étions 78 personnes (des femmes ainsi que des hommes). Nous avons reçu cette journée-là la visite de notre kinésologue Édith Page ainsi que son assistante Mme Rosaire. Nous avons fait une routine comme à chaque lundi de 13 h 30 à 14 h 45, et nous avons passé un bel après-midi à s'amuser et à fraterniser.

Si d'autres personnes veulent se joindre à nous tous les lundis après-midi elles sont les bienvenues. Pour les assurances, il est obligatoire d'avoir la carte de membre FADOQ non échue. Pour les personnes qui viennent pour la première fois, apportez votre argent et nous pourrions vous en commander une, elle coûte 25 \$ pour un an et 45 \$ pour 2 ans.

Très important : VIACTIVE ne prend aucun montant sur cet argent. Nos activités sont gratuites.

On vous attend en grand nombre.

N'oubliez pas votre bouteille d'eau et des souliers confortables.

Information :

Lise Phaneuf, responsable :  
819 535-2452

Jacqueline Beaulieu :  
819 535-9820 ■

**Jacqueline Beaulieu,**  
Secrétaire



## - À SURVEILLER AU MOIS DE JANVIER -

| Dates               | Évènements  | Références |
|---------------------|---|------------|
| Lundi 13 janvier    | Municipalité : séance du conseil municipal  | Page 7     |
| Tous les mardis     | Les Tricopines de 8 h 30 à 11 h au CEPPDL.  | Page 24    |
| Tous les mardis     | Massages pour bébé de 13 h à 14 h au CEPPDL.  | Page 24    |
| Tous les jeudis     | Cardio-MOM de 13 h à 14 h au CEPPDL.  | Page 24    |
| Samedi 11 janvier   | Grande ramasse de cannettes des scouts. Déposez vos cannettes et bouteilles vides devant chez vous dès 8 h. | Page 22    |
| Mercredi 15 janvier | Repas communautaire à 12 h au CEPPDL<br>(5 \$ membres – 10 \$ non-membres).                                 | Page 24    |
| Vendredi 24 janvier | Conférence astrologie 2025 par Claudie Racine, astrologue, au CEPPDL à 9 h.                                 | Page 24    |



**Dre Audrey Corriveau**  
**Chiropraticienne**

### ***Pour vous aider à soulager :***

- Maux de dos, « tour de rein »
- Sciatique
- Maux de cou, torticolis
- Maux de tête, migraines
- Tendinite, bursite, épicondylite...
- Otites, asthme
- Douleurs menstruelles
- Engourdissements dans les mains et\ou les pieds
- Douleurs à la hanche, au genou et\ou au pied
- Douleurs à l'épaule, au coude et\ou au poignet
- Etc.

**819 535-9148**

230, avenue des Prés - **Saint-Boniface** QC G0X 2P0

## LES PETITES ANNONCES

Pour Annoncer : on doit envoyer l'annonce soit par courriel soit par la poste ou enregistrer un message téléphonique avant le 7 du mois!

35 mots et moins : 5 \$ - Plus de 35 mots : 10 \$ - Maximum : 50 mots



# PATRICK LYNCH

COURTIER IMMOBILIER

Pour vendre ou acheter

**819 699-8882**

**LYNCHIMMOBILIER.COM**

Courriel : [lynchimmo@gmail.com](mailto:lynchimmo@gmail.com)

## Faire appel à un courtier immobilier offre plusieurs avantages significatifs :

1. **Expertise locale** : Les courtiers ont une connaissance approfondie du marché de la Mauricie, ce qui leur permet d'évaluer les propriétés de manière précise et de conseiller sur le meilleur moment pour acheter ou vendre.
2. **Économie de temps** : Les courtiers prennent en charge la recherche ou la vente de propriétés, utilisant des outils professionnels pour filtrer les offres et cibler les meilleures opportunités.
3. **Habilité à négocier** : Grâce à leur expérience, les courtiers sont capables d'obtenir le meilleur prix pour leur client, en plus de s'assurer que toutes les transactions respectent les lois et règlements.
4. **Réseau professionnel** : Les courtiers disposent d'un vaste réseau de contacts, offrant un accès privilégié à des ressources et services essentiels à la transaction immobilière.
5. **Accompagnement personnalisé** : Les courtiers fournissent un soutien constant, offrant des conseils et une assistance à chaque étape du processus d'achat ou de vente.

En résumé, travailler avec un courtier en Mauricie simplifie le processus d'achat ou de vente, garantit la sécurité des transactions, et assure d'obtenir le meilleur accord possible grâce à leur expertise et réseau professionnel.